

**Affichage : le 18/07/2023**

**COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES DU DISTRICT DE LA COTE D'OPALE + FAFA**

**Compte-rendu de la réunion du 07/07/2023 à 14h15 à MARQUISE (procès-verbal n°1 de la saison 2023- 2024)**

**Etaient présents** : Messieurs VARLET Jacques – VARLET Bertrand – FLOURET Georges – LANNOY Hervé – HARY Dominique - MACQUET René – BAILLEUL Patrick

**Excusés** : Messieurs PORET Franck - SOBCZAK Roman

**Participe à la réunion pour les dossiers FAFA** : Monsieur Damien SOMVILLE du district Côte d'Opale.

Le P.V. n°4 (saison 2022-2023) de la réunion du 03/02/2023 est validé.

**Informations du Président : (période du 01/02/2023 au 06/07/2023) :**

- Demande de la CRA (14-02/2023) faisant suite à un signalement d'observateur de la CRA vis-à-vis de l'installation sportive du stade Jean-Claude Agneray (synthétique) à Marck en Calais trop éloignée des vestiaires. Après vérifications par un membre de la CRTIS, la dite installation (vestiaires + terrain concerné) en conformité avec la réglementation.
- Courrier du club de Coquelles relatif au changement d'appellation du terrain synthétique (stade Joseph OLOU AYIVI). Nécessaire fait par la CRTIS.
- Invitation du club de CUCQ (17-03/2002) pour le lancement de « mise en lumière » du terrain annexe. Jacques VARLET a représenté le district Côte d'Opale.
- Courrier du club d'HELFAUT (21-03/2023) relatif au changement d'appellation des deux terrains « Maurice FALLET 1 et 2 ». Nécessaire fait par la CRTIS.
- Courrier de la Mairie de NORDAUSQUES (04-04/2023) relatif aux travaux de régularisation de son stade des Libis. Roman SOBCZAK a fait le nécessaire.
- A la demande de la CFTIS, séminaire à CLAIREFONTAINE (78) les 12 et 13 avril 2023 des Présidents CDTIS et membres CRTIS. Patrick BAILLEUL a participé. Remerciements au district Côte d'Opale pour la prise en charge des frais de transport.
- En date du 02 mai 2023, demande du service des sports de la ville de Wimereux pour conseils concernant l'homologation du terrain en cas d'accession au niveau régional pour le terrain Victor Lemoine (Jacques Varlet s'est déplacé et a transmis les recommandations).
- Demande du club de LE TOUQUET (30-05/2023) pour une vérification complémentaire du terrain n°2. Dossier en cours de régularisation (Jacques VARLET).
- Information de la CRTIS pour une visite de l'usine EUROFIELD à ISBERGUES (62) (fabrication gazon synthétique) en date du 07 juin 2023. Jacques VARLET, Roman SOBCAK et Patrick BAILLEUL ont représenté la CDTIS Côte d'Opale.
- Informations relatives au terrain Jean-Bouin à Calais (12-06/2023), terrain classé T6 (club de CALAIS CATENA). Nécessaire fait en collaboration avec le pôle compétitions du district Côte d'Opale.
- Transmission d'un courrier de la mairie de WATTEN (12-06/2023) informant qu'il n'y a plus d'équipe Futsal. Transmis à la CRTIS.
- Transmission d'une invitation par le Président de la CRTIS (17-06/2023) pour participation des membres (et leurs épouses) de la CDTIS de la Côte d'Opale à la soirée des bénévoles organisée à

Lille par la Ligue de Football des Hauts de France le samedi 24 juin 2023. Transmission à l'ensemble des membres de la CDTIS Côte d'Opale.

- En date du 17-06/2023, diverses informations émanant du Président de la CRTIS. Transmission à l'ensemble des membres de la CDTIS Côte d'Opale.
- Courrier de la Mairie de LE PORTEL relatif aux travaux de la tribune d'honneur du stade Amour Sergent (arrêté municipal). Pris note.
- En date du 21 juin 2023, sollicitation du Pôle des Compétitions du district de la Côte d'Opale relative au classement de 4 terrains (Helfaut – Gouy Saint André – Wailly Beaucamp et Landrethun les Ardres). Diverses réponses données après demandes d'informations aux référents de chaque secteur concerné).
- Sollicitation de la commune de Blériot concernant la salle Jules Boulart implantée à Sangatte (Futsal 4). Réponse donnée par Jacques Varlet.
- Faisant suite aux instructions de la CRTIS en date du 26-06/2023 vis-à-vis d'un formulaire T 3 à renseigner dans les meilleurs délais. Prise de contact avec la mairie de Wimereux pour le classement de la salle Jean-Pierre Butel. Imprimé transmis à la CRTIS (Jacques Varlet).
- Demande de la ville d'Outreau pour une homologation « éclairage » du terrain n°1. Nécessaire fait pour un rendez-vous courant septembre 2023 avec Jacques Varlet (conformément aux instructions CRTIS).
- Récapitulatif des terrains et éclairages ayant été classés au cours du premier semestre 2023
- Point sur les non-conformités

#### **Dossiers FAFA :**

Concernant le FAFA, Damien SOMVILLE du district communique sur l'ensemble des dossiers traités lors de la saison 2022-2023.

Le résultat pour la Côte d'Opale est plutôt positif avec un total de subvention de 267400€.

La nouvelle saison 2023-2024 est ouverte pour le FAFA TRANSPORT et FAFA EQUIPEMENT avec documentation, renseignements et explications sur le site de la LFHF.

**Activité 2022/2023** Terrains confirmés en T3 = 1 - T4 = 5 - T5 = 20 – T6 = 10 - T7 = 10 - Foot à 8 = 10 - Foot à 5 = 0 Retrait de 3 terrains au cours de la saison. Futsal : Eclairage = 5 - Salle = 0 - Eclairage terrain = 8

**LOGICIEL STADIUM** : à l'exception de René MACQUET, l'ensemble des membres de la CTDIS Côte d'Opale ont reçu les codes d'affectation du Portail Bleu permettant l'accès au logiciel STADIUM.

La CRTIS recommandant un accès au logiciel STADIUM à l'ensemble des membres de chaque CTDIS, une demande sera transmise prochainement au service informatique de la LFHF pour l'accréditation de René MACQUET.

**TERRAINS à confirmer pour le 2ème semestre 2023** (courriers transmis le 09 juin 2023 aux Mairies concernées par la CRTIS avec copies aux clubs utilisateurs)

Remerciements aux référents des quatre secteurs.

#### **SECTEUR BOULOGNE : JACQUES**

LE PORTEL STADE AMOUR SERGENT 1 – 626670101 - 09/12/2023 – T3

PONT DE BRIQUES ST ETIENNE - STADE DE LA CACHAINE 1 – 627460101 - 01/07/2023 – T5  
WICQUINGHEM - STADE DE LA LOUCHE 1 - 628860101 - 09/09/2023 – T6  
SENLECQUES – STADE GILLES VASSEUR 1 – 627890101 – 26/08/2023 – T6  
BOURTHES – STADE MUNICIPAL 1 – 621680201 – 26/08/2023 – T5  
BOURTHES – STADE MUNICIPAL 2 – 621680202 – 26/08/2023 – A8  
VIEIL MOUTIER – STADE MUNICIPAL 1 – 628530101 – 15/12/2023 – T6  
ST MARTIN BOULOGNE - STADE DE LA WAROQUERIE 2 (US BOULOGNE COTE D’OPALE) - 627580102 - 09/12/2023 – T5

### **SECTEUR AUDOMAROIS : ROMAN**

Pour information, les terrains 1 et 2 du complexe sportif de la Verrerie situés sur la commune de BLENDÉCQUES ont été définitivement retirés du classement (courrier Mairie de Blendecques et mail CRTIS)

LONGUENESSE – STADE DE LA MALASSISE 1 - 625250301 - 21/10/2023 – T7  
LONGUENESSE – STADE DES CHARTREUX A - 625250101 - 30/09/2023 – T5  
DOHEM – STADE REMI LE MIGNON 1 – 622710101 – 01/10/2023 – T5  
HERBELLES – STADE YVES DEHAY – 624310101 – 18/11/2023 – T6

### **SECTEUR MONTREUIL : BERTRAND**

WAIL – STADE MUNICIPAL 1 - 628680101 - 26/08/2023 – T6  
LOISON SUR CREQUOISE - STADE PIERRE SEPTIER 1 - 625220101 - 09/09/2023 – T6

### **SECTEUR CALAIS : HERVE**

CALAIS - STADE DE LA MI-VOIX 1 - 621930901 – 16/12/2023 – T7  
CALAIS - STADE DE LA MI-VOIX – CALYPSO 2 - 621930902 – 16/12/2023 – T6  
CALAIS - STADE DE LA MI-VOIX – CALYPSO 3- 621930901 – 16/12/2023 – T7  
CALAIS – STADE DESCHAMPS 1 – 621930401 – 16/12/2023 – T7  
RINXENT – STADE MUNICIPAL 2 – 627110102 – 26/08/2023 – T7

**ECLAIRAGE à confirmer pour le 2ème semestre 2023** (courriers transmis le 09 juin 2023 aux Mairies concernées par la CRTIS avec copies aux clubs utilisateurs)

CALAIS - STADE DE L’EPOPEE 2 (SYN) - 621930102 – 25/11/2023 – E4 (Jacques et Hervé)  
LONGUENESSE – STADE JEAN MARIE BARBIER 1- 625250201 – 06/10/2023 – E6 (Roman)  
OUTREAU – STADE MUNICIPAL 1 – 626430101 – 13-10/2023 – E6 (Jacques)

**Divers :**

- A la demande de la CFTIS et de la CRTIS, rappel des consignes concernant l'utilisation des nouveaux formulaires (avec mise en ligne sur : [Les règlements et les formulaires \(fff.fr\)](http://www.fff.fr))
- Dominique HARY, secrétaire général du district de football de la Côte d'Opale sollicite les membres de la commission CDTIS de la Côte d'Opale afin qu'une vérification soit faite à l'aide du logiciel STADIUM de tous les terrains recensés au sein du district dans le but de répertorier l'ensemble des installations avec la catégorie s'y rattachant.

Un tour de table clôture cette réunion.

Le Président de la CDTIS Côte d'Opale : Patrick BAILLEUL